

SOUS-TRAITANCE MÉCANIQUE

Une convention pour la qualité

Elle unit pour la même exigence, l'Etat, la Chambre de métiers, le groupement ADES et le Comité d'expansion économique

Soucieux de la poursuite du développement industriel de la Haute-Loire, qui passe par l'essor des entreprises de sous-traitance mécanique, le Comité d'expansion économique avait depuis 1993 engagé une réflexion qui a conduit à la mise au point d'un comité de pilotage et d'étude prospective.

Cette opération était menée avec l'association ADES, (Association pour la défense des entreprises de sous-traitance) qui regroupe sur la région d'Aurec-sur-Loire, Malvalette, Sainte-Sigolène et Saint-Maurice-de-Lignon. L'association ADES est présidée par M. Bonneville, des établissements du même nom.

Dans un premier temps, l'étude stratégique et prospective a été confiée au BIPE. Elle a notamment permis de réaliser un audit des savoir-faire et des attentes des sous-traitants du département.

La même enquête a été effectuée auprès d'un échantillon de donneurs d'ordres régionaux et nationaux et une étude des attentes en matière de besoins en formation et de

gestion prévisionnelle des emplois complétait la réflexion.

Une action qualité

La préfecture de la Haute-Loire, la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, l'interconsulaire, le groupement ADES et la Direction régionale DRIRE-Auvergne, membres du comité de pilotage, ont décidé de s'engager dans une action qualité et de promotion des entreprises adhérentes au groupe ADES.

Une convention d'appui au développement de la qualité a été signée hier après-midi dans les locaux du Conseil général, en présence des différents partenaires: MM. Jacques Barrot, président du Conseil général; Bonneville, président de l'association ADES; Gilles Pierre, du Comité d'expansion économique; Portal et Diodonnat, respectivement directeur et président de la Chambre des métiers; Mallecot, de la DRIRE.

Était également présent, Laurent Brossard, technicien qualité. Originaire de Pont-Salomon, Laurent Brossard, titulaire d'un DUT génie-

mécanique, chargé de la qualité, travaille en temps partagé pour les différentes entreprises du groupement qui ont adhéré à l'opération. Il devra apporter ses conseils au suivi de la démarche qualité dans les entreprises pendant un an.

Une action de communication sera engagée afin de promouvoir le savoir-faire des adhérents, avec édition d'une plaquette. A noter que le comité d'expansion économique et la Chambre des métiers apportent leur soutien logistique.

Avant la signature de la convention qualité, le président Barrot a rappelé que « cette démarche est importante pour relancer la prospection en sous-traitance, notamment en direction de grosses entreprises lyonnaises. J'ai rencontré récemment une entreprise lyonnaise de 700 salariés sur Lyon qui fabrique des machines-outil pour le pliage des cartons dans le monde entier » a ajouté M. Barrot.

La Chambre des métiers s'est également beaucoup investie dans cette certification de la qualité.

« Il y a des exigences qualitatives auxquelles il faut



MM. Barrot, Diodonnat et Bonneville signent la convention

répondre » ajoutait M. Barrot, qui a également lancé un appel aux sous-traitants de la biais de l'Ambassade du Japon.

Image de promotion, preuve de savoir-faire, la démarche qualité est aujourd'hui engagée, un pas en avant vers la certification ISO 9002.

Laurent Brossard a souligné que sur les 15 entreprises de sous-traitance qui composent l'association ADES, deux d'entre elles aspirent à obtenir la certification ISO 9002.

De son côté, le président Diodonnat a ajouté qu'« il faut sortir de sa modestie, et que nos entreprises sont capables de s'adapter et de répondre au marché, même avec des petites unités qui doivent être conservées pour l'homogénéité du département, d'où le soutien de la Chambre des métiers ». M. Diodonnat a également rappelé le rôle de la présence de ces petites entreprises en matière d'aménagement du territoire.

Le président de l'association ADES, M. Bonneville, a également souhaité que les normes soient assouplies pour les PME-PMI.

Le budget total de cette opération vers la qualité est de près de 400 000 francs. Il faut également rappeler que la mécanique est le premier secteur employeur en main-d'œuvre salariée en Haute-Loire devant le textile, le bâtiment, le plastique et l'agro-alimentaire.